



**ECHE Sélection 2015**  
**Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur**  
**E- formulaire de candidature**  
**Appel à propositions EACEA/15/2014**

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

<b>Programme</b>	<b>Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)</b>
<b>Action</b>	<b>Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur</b>
<b>Appel</b>	<b>2015</b>
<b>Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)</b>	<b>22/05/2014 12:00 heure de Bruxelles.</b>
<b>Langue de la candidature</b>	<b>FR</b>
<b>Langue pour la correspondance</b>	<b>FR</b>

**269833-EPP-1-2015-1-RE-EPPKA3-ECHE**

**Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR**

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

**Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -**

## **Accusé de réception**

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: [EACEA-ECHE@ec.europa.eu](mailto:EACEA-ECHE@ec.europa.eu))

\* *<u>OJ</u>EU L 347/50 of 20-12-2013*

**A.1. Profil de l'établissement**

PIC	949544932
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	LYCEE AGRICOLE ST PAUL
Traduction de cette dénomination en anglais	LYCEE AGRICOLE ST PAUL
Acronyme	EPL SAINT-PAUL
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2015
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	165 ROUTE DE MAFATE
Pays	Reunion
Région	R?union
Code postal	97460
Ville	ST PAUL
Site Internet	

**A.2. Représentant Légal**

Civilité	M.
Genre	Masculin
Prénom	CHRISTOPHE
Nom de famille	BRETAGNE
Fonction	DIRECTEUR
Courriel	CHRISTOPHE.BRETAGNE@EDUCAGRI.FR
Téléphone (code pays inclus)	+262262459292
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	165 ROUTE DE MAFATE
Pays	FR, France
Code postal	97460
Ville	ST PAUL

**A.3. Coordinateur**

Civilité	MLE
Genre	Féminin
Prénom	MARIANNE

Nom de famille	LE TIEC
Département	EPL ST PAUL
Fonction	CHARGÉE DE MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE
Courriel	MARIANNE.LE.TIEC@GMAIL.COM
Site internet	EPLSAINTPAUL.NET
Téléphone (code pays inclus)	+262262459292
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	CS 91037
Pays	FR, France
Code postal	97464
Ville	SAINT-PAUL CEDEX

**L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.**

**Pour l'année académique 2013- 2014:**

**Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:**

Cycle court:	153.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

**Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)**

Enseignants:	6.0
Administratifs:	1.0

**Nombre de formations offertes dans chaque cycle**

Cycle court:	4.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

---

ETUDIANTS (pour l'année académique 2013-2014)

---

**1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)**

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	5.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays partenaires	21.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays partenaires	3.0

**2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)**

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

3.0

**3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:**

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

---

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2013-2014)

---

**Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)**

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

0.0

---

COOPERATION

---

**Accords valides en 2013/2014 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)**

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

11.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

100.0

**Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2013-2014) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus ou Tempus)**

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

**Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2013/2014 (en équivalent temps plein)**

Nombre de membres du personnel au niveau central:

1.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.5

## C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques. Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Les spécificités géo-économiques de La Réunion, territoire européen austral, RUP de l'Océan Indien, entre Afrique et Asie, ont amené dès 2003 l'équipe BTSA de l'EPL de Saint-Paul à mener des actions de coopération pour l'ouverture interculturelle et l'insertion professionnelle des étudiant-es. Les projets validés par les conseils intérieur et d'administration sont soutenus par l'autorité académique, le Conseil Régional, Ladom et le Rectorat, portés par le directeur et la gestionnaire de l'Epl et mis en œuvre par les équipes, accompagnées par 2 chargés de coopération au niveau régional et national. Un référent régional sera nommé à la rentrée 2014. L'Epl Saint-Paul mène une refonte de son projet d'établissement, avec comme axes stratégiques la mobilité collective et/ou individuelle d'apprenants et de personnels et sa valorisation via un nouveau site internet [epl-saint-paul.net](http://epl-saint-paul.net), en plus du site régional [www.reunion.educagri.fr/sites-de-formation/epl-saint-paul/legta-saint-paul.html#intro](http://www.reunion.educagri.fr/sites-de-formation/epl-saint-paul/legta-saint-paul.html#intro)

## C2. Principes fondamentaux

**En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:**

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Selon le Décret 2007-946 du 15 mai 2007, l'obtention du BTSA permet l'obtention de 120 ECTS mais nous ne sommes pas encore habilités à fractionner ce volume global d'ECTS.

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/btsa.html>

A L'Epl de Saint-Paul, la licence professionnelle proposée avec l'UFR Sciences et Technologies de l'université de la Réunion fonctionne par ECTS.

<http://sciences.univ-reunion.fr/formations/l-pro/agriculture-durable/programme/>

En 2013, 5 étudiant-es de l'Epl Saint-Paul, récemment titulaires du BTSA DARC Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes, ont réalisé une mobilité d'études chez notre partenaire, le Cedara College of Agriculture, en Afrique du Sud, par une formation technique en production animale et linguistique (anglais) validée par une attestation d'établissement. Un groupe de réflexion étudie les systèmes de certification français et sud-africains pour étudier les équivalences possibles, une valeur ajoutée à ce projet.

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

### ***C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité***

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Etablissement d'enseignement agricole sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, les informations sur les formations de l'Epl sont sur le site : <http://www.reunion.educagri.fr/sites-de-formation/epl-saint-paul/legta-saint-paul.html#Formation>  
Depuis janvier 2014, l'Epl travaille à la visibilité de ses formations avec un site internet spécifique epl : [epl-saint-paul.net/formations/](http://epl-saint-paul.net/formations/)  
A ce jour, les formations, dispensées en français uniquement, sont toutes ouvertes aux étudiant-es étranger-es.

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés. (maximum 1000 caractères)



Les projets de mobilité sont validés par les conseils intérieur et d'administration, soutenus par l'autorité académique, le Conseil Régional, Lodom et le Rectorat, le directeur et la gestionnaire de l'Epl et mis en oeuvre par les équipes et les 2 chargés de coopération régionale et nationale. Un Réseau d'Établissements Agricoles Professionnels (REAP, "récolter" en anglais) a été créé en octobre 2013 par l'Epl Saint-Paul et le Cedara College of Agriculture pour faciliter la mobilité dans la zone Afrique Australe - Océan Indien. Les 17 signataires institutionnels couvrent la zone : Afrique du Sud, Madagascar, Mayotte, Comores, Réunion, Maurice et Seychelles. Un comité de pilotage sera mis en place à la rentrée 2014 pour assurer son évaluation. Pour promouvoir ce réseau, un blog a été créé [reapnetwork.blogspot.com](http://reapnetwork.blogspot.com)

Notre objectif fort est d'ouvrir ce réseau à des établissements agricoles européens, pour permettre l'accès à une mobilité européenne, jusqu'alors difficile depuis la Réunion.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

L'aspect linguistique intervient pour les actions en pays anglophones, Afrique du Sud et Tanzanie, dans le cadre du dispositif SEHA (Stage Entreprises Hors Académie) ou pour des modules de formations délocalisées (Participation à une action de Coopération, Etude de Systèmes Agraires). Des évaluations et séances de remédiation sont mises en place avant le départ pour s'assurer des acquis linguistiques des candidats, minimum niveau B2 du CECRL. Dans la refonte du projet d'établissement, des actions visant l'amélioration de la qualité des compétences linguistiques des partants sont prévues. Une chargée de coopération se forme au programme E-Twinning, afin d'inciter les jeunes et les équipes à une approche linguistique authentique via l'Europe.

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

#### ***C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité***

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

L'Epl de Saint-Paul dispose d'une association interne qui facilite l'intégration sociale et culturelle de tout apprenant de la structure : <http://www.educagri.fr/la-vie-scolaire-et-etudiante/le-mouvement-associatif.html>  
<http://epl-saint-paul.net/apres-les-cours/activites-socio-culturelles>  
La vie dans l'établissement (horaires, internat, restauration, etc) est décrite sur le site régional.  
<http://www.reunion.educagri.fr/sites-de-formation/epl-saint-paul/legta-saint-paul.html#restauration>

Les chargés de coopération sont référents des étudiants étrangers : aide administrative, vie quotidienne, hébergement, intégration mais aussi apprentissages.

Pour les étudiant-es sortants, une convention a été signée nommant le vice-principal comme référent.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

A ce jour, les étudiants étrangers se formant à l'Epl de Saint-Paul proviennent de l'île Maurice et sont donc francophones. Leur intégration se fait sans aucune difficulté linguistique.

Cependant, pour anticiper la mobilité des non-francophones, une convention a été récemment signée entre l'Epl de Saint-Paul et le CIEP de La Réunion pour mettre en place par des intervenants FLE des modules de formation linguistique et culturelle spécifiques.

<http://www.ciep.fr/centre-local-du-ciep-a-la-reunion>

### ***C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité***

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Les étudiant-es mauricien-nes entrants à l'Epl suivent 2 ou 3 ans de formation. La reconnaissance de leurs acquis est certifiée par les diplômes nationaux de BTSA ou de licence (100% de réussite). S'il n'existe pas d'équivalence avec l'île Maurice, il semble que le niveau de professionnalisation que confère un diplôme agricole français satisfasse les étudiants entrants et leurs sponsors. Ces firmes agricoles spécialisées dans la canne à sucre, pourvoient aux dépenses liées à 2 ou 3 ans de formation (BTSA ou licence) et nous font confiance depuis 2012. Une convention est prévue avec ces entreprises pour annualiser la venue de ces étudiant-es mauricien-nes pour des formations agricoles de niveau post bac, encore inexistantes à l'île Maurice

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

Fort de son expertise en mobilité régionale d'apprenants, L'Epl vise à professionnaliser son personnel par actions de mobilité vers les pays européens. Des contacts ont été pris avec le Bureau de la Coopération Internationale et Européenne du Ministère de l'Agriculture pour identifier des partenaires potentiels en Europe. En 2015, un enseignant BTS TICE candidatera sur le projet de mobilité Jules Verne de l'académie de La Réunion : [www.ac-reunion.fr/.../le-programme-de-mobilite-jules-verne.html](http://www.ac-reunion.fr/.../le-programme-de-mobilite-jules-verne.html)  
L'accent sera mis sur la participation des personnels de surveillance et ATOS (Administratifs, Techniciens, Ouvriers de Service) aux actions de mobilité, en complément des enseignant-es, plus à même de monter et donc de bénéficier de telles actions.

### ***C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale***

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

L'Epl Saint-Paul veut s'ouvrir à l'Europe pour élever le niveau de qualification de ses personnels et apprenants. Eloignés de l'Europe de plus de 9 000 km, nos actions ont eu une dimension régionale, dans un souci de maîtrise des coûts. Une refonte structurelle du projet d'établissement prévoit la mobilité vers l'Europe. Ainsi, nous souhaitons intégrer GéCo-GLEN (Génération Coopération - Global Education Network), programme européen "d'éducation à la citoyenneté mondiale" avec 3 mois de stage pour des binômes de jeunes européens en Afrique ou Asie. Nos contacts, supports de stages validés par le REAP, accueilleront de jeunes européens en binôme avec nos apprenants réunionnais. Des échanges de personnels sont aussi prévus par ce dispositif.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

### ***C7. A des fins de visibilité***

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

***D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Si notre programme de coopération régionale reste un axe fort, qui fait notre réputation, nous souhaitons ouvrir notre stratégie internationale à des actions de coopération et mobilités avec les pays participants au programme Erasmus+.

#### NOS PARTENAIRES

Il s'agit d'établissements d'enseignement et de formation agricoles, des ONG locales, des entreprises ou syndicats professionnels conseillés par les services de coopération régionaux et des ambassades de France ou des structures que nous avons pu identifier et rencontrer lors de missions préparatoires dans les pays signataires de notre réseau REAP. Nous travaillons également avec des instances de diffusion de la langue et culture françaises comme le CIEP de La Réunion ou l'Alliance française de Pietermaritzburg en Afrique du Sud qui préparent nos étudiants à leur maîtrise de l'anglais avant leur mobilité sortante vers Cedara College. Enfin, la ville du Cap, Afrique du Sud, a servi de support de stage à nos BTS Gestion et Protection de la Nature en 2013. Une session d'évaluation des stages GeCo-Glen va y avoir lieu en juin 2014, à laquelle nous allons participer pour proposer des stages européens en binôme (1 étudiant-e d'un pays participant au programme Erasmus+, 1 étudiant-e réunionnais-e).

Des contacts sont pris avec le Bureau de la Coopération Internationale et Européenne du Ministère de l'Agriculture pour identifier des partenaires possibles, établissements agricoles, professionnels, associations ou ONG européennes, intéressés par des actions Erasmus+ avec l'Epl St-Paul.

#### NOTRE ZONE GEOGRAPHIQUE

Jusqu'à présent, pour des raisons d'éloignement avec l'Europe, l'Epl St-Paul a concentré ses actions de coopération au niveau régional, dans la zone Afrique Australe - Océan Indien. Mais nous sommes déterminés à ouvrir notre epl à la zone UE, opportunité pour chaque étudiant d'acquérir des compétences en vue d'une meilleure insertion professionnelle, quand à La Réunion le taux de chômage des jeunes non diplômés est de 57% et de 10% pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

#### NOS OBJECTIFS

Les objectifs de nos actions sont majoritairement professionnels, par l'acquisition de compétences liées au futur métier, mais aussi personnels, en réponse aux problèmes engendrés par l'insularité et la cruelle pénurie d'emplois dans notre RUP.

Pour l'ONG Aïna à Madagascar et l'ONG Amis Siyakula en Afrique du Sud, nos étudiant-es forment des volontaires, personnes vulnérables et orphelins, à la petite agriculture péri-urbaine.

Notre fort partenariat avec le Cedara College of Agriculture nous permet de proposer une mobilité d'étude post BTS professionnalisante, sur 6 mois, axée sur les compétences de productions animales (ne figurant pas sur la carte de formation de l'Epl Saint-Paul) et sur un enrichissement des acquis linguistiques en langue anglaise.

En Tanzanie, suite à la visite d'une délégation de Professionnels de Production Maraîchère à La Réunion, et sur les conseils du Service Economique du Conseil Régional, nos étudiant-es BTS se formeront en juillet et août 2014 à l'encadrement, au conseil agricole et à la gestion de l'eau et au traitement des eaux usées dans le cadre de binômes de compétences, Développement Agricole et Gestion et Maîtrise de l'Eau. Leur langue de travail sera l'anglais pendant ces 8 semaines.

A Madagascar, en juillet et août 2014, au Centre de formation d'Itasy, près de Tananarive, un étudiant en Développement Agricole des Régions Chaudes et un étudiant en Gestion et Maîtrise de l'Eau contribueront ensemble à la réalisation d'une parcelle de démonstration de production maraîchère, selon les principes de l'agro-écologie.

Ces stages en binôme de compétences préfigurent notre participation au programme européen Geco-Glen, avec des binôme 1 européen-ne/1 réunionnais-e. Nous souhaitons ouvrir ces stages à des étudiant-es de pays participants au programme Erasmus+.

Nos actions respectent un cadre fort : signature préalable d'un accord-cadre avec le partenaire et rédaction d'un programme de coopération pluriannuel, afin d'assurer l'engagement de chaque partenaire et la durabilité des actions, comme préconisé par la Commission de l'Océan Indien.

## GROUPES CIBLES

Notre focus est la mobilité des personnels pour améliorer leur qualification, par des stages professionnalisants d'immersion en pays participant à Erasmus+. Nous sommes en phase d'identification de partenaires dans l'UE.

Les étudiant-es BTS ont constitué la priorité de de nos actions de mobilité. Ainsi, à l'issue de leurs 2 années de formation, ils peuvent mettre en avant, selon un parcours individualisé encadré, jusqu'à 3 expériences de mobilité, individuelle ou collective, sans compter leur participation au Salon International de l'Agriculture à Paris. Un groupe de réflexion envisage l'élaboration de diplômes doubles.

Nos partenariats dans la zone sont modélisants. Ces actions seront professionnalisantes également pour les personnes issues des pays de l'UE qui travailleront avec nous.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

dans quels objectifs précis ? comment ? avec quels pays participants ? selon quelle stratégie ?

Fort d'un réel engagement des personnels tant administratifs qu'enseignants, l'Epl St-Paul dispose également de 2 chargés de coopération internationale ayant pour mission l'animation et le développement de la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole public réunionnais, d'un co-animateur de réseau Afrique Australe - Océan Indien des services centraux du Ministère de l'Agriculture, d'une chargée de communication et bientôt d'un référent régional de coopération.

Dans un premier rayon d'action régionale, les projets menés depuis 2003 ont permis à chaque étudiant-e BTS inscrit-e à l'Epl St-Paul de bénéficier d'une mobilité à l'international dans la zone. Il est temps d'élargir cette mobilité à l'Europe, via le programme ERASMUS +, pour proposer au personnel et aux apprenants, selon leurs choix, les réalités et richesses d'expériences européennes. Cela peut se faire par des actions simples dans un premier temps, comme des stages d'immersion professionnelle ou des stages en binôme d'étudiant-es UE et hors UE.

L'Epl St-Paul, situé sur une île, RUP dans l'Océan Indien, distante de plus de 9 000 km de Paris, se doit d'intégrer un rapprochement avec l'Europe, au travers d'actions de mobilité, de formation ou de sensibilisation à la citoyenneté européenne.

En lien avec le Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, l'Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans les domaines de l'Agriculture, de l'alimentation et des espace ruraux (ADECIA), la DAREIC (Délégation Académique aux Relations Internationales et à la Coopération) de l'académie de La Réunion, l'Epl St-Paul vise à intégrer des opportunités de mobilité pour ses personnels, tout en intégrant une véritable dimension européenne à sa carte de formation et de stages.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur ) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Si l'on prend en compte ces 5 priorités, voilà les impacts escomptés pour l'Epl St-Paul :

► Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs

L'exposition de nos étudiant-es à l'Europe leur sera un atout supplémentaire car la Réunion connaît une grande pénurie d'emplois. Cela réduira l'écart avec les possibilités de mobilité des jeunes métropolitains car si, à l'issue de sa formation, un-e jeune insulaire peut revendiquer, sur son CV, son vécu de mobilité dans un pays participant au programme Erasmus+, son niveau de qualification technique et linguistique, et donc son employabilité, seront indéniablement relevés.

► Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Nos formations supérieures agricoles connaissent un franc succès de par la forte adaptabilité des étudiant-es. Ceci est dû aux dispositifs de mobilité intégrés aux formations, forte valeur ajoutée pour un employeur. Participer au programme Erasmus+ et s'ouvrir à l'Europe ne peut qu'améliorer ses possibilités et accroître la qualité de sa candidature à un premier emploi.

► Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Notre établissement met tout en oeuvre pour faire émerger, faciliter et valoriser les projets de mobilité des jeunes, par un accompagnement individualisé sur l'ensemble de leur formation, et une restitution officielle devant les acteurs de leur projet et d'autres établissements vecteurs de mobilité.

Nous souhaitons ajouter une ouverture à l'Europe à notre carte de formation afin d'élargir le champ des possibles.

Erasmus+ est un moyen d'inciter nos étudiant-es à rechercher leur stage dans un pays plus éloigné de La Réunion, pour leur permettre une complète immersion tant professionnelle que linguistique et une inter-culturalité riche d'enseignements. Favoriser l'éloignement des jeunes de La Réunion pour une courte période ne peut que les aider à se construire en toute autonomie, s'ouvrir à un monde moins familier en dépassant leur insularité.

► Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, favoriser l'excellence et le développement régional

Les stages en entreprises mettent en relation acquis théoriques et compétences professionnelles, par des expériences de mobilité vécues, validées par une convention de stage français-anglais, qui liste les compétences à acquérir en situation. Ces savoir-faire s'appliqueront aux stages Erasmus+, préalable appréciable pour nos partenaires européens. Un Label Européen des Langues va être déposé en juin 2014.

► Améliorer la gouvernance et le financement

Si nous obtenons la reconnaissance Erasmus+, un réel gage de sérieux et de reconnaissance européenne, la rigueur de suivi induite par la Charte confortera l'équipe de pilotage dans ses exigences. Les co-financements publics/privés seront plus faciles à solliciter et l'Epl St-Paul innovera dans sa stratégie de mobilité vers l'UE, tout en sollicitant des sources de co-financement inédites.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

## Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

*déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.*

*Lieu: Saint-Paul*

*Nom: Christophe Bretagne*

*Date (jj/mm/aaaa): 09/05/2014*

*J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

*Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)*

*Cachet original de l'établissement*